



Commune de Jalhay

URBANISME AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Les demandeurs sont Monsieur Théo DOHOHNE et Madame Romane CARABIN domiciliés Wayai 7A à 4845 Sart.

Le terrain concerné est situé Chemin Sur les Brieux, 11 à 4845 Sart et cadastré division 2, section C n°747G.

Le projet est de type : la transformation et la rénovation d'une habitation (remplacement de la toiture, des parements d'élévation et modification de baies)

Avis obligatoire, annonce de projet en vertu de l'article D.IV.40. §1er, 2° : écarts aux prescriptions du lotissement, à savoir : sortie de la zone capable - dépassement de toiture de plus de 0,30m - bardage bois ajouré en parement d'élévation - soubassement en moellon recouvert d'un crépi de ton gris moyen - présence de 3 matériaux de parement

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et le jeudi **19/03/2026** à l'adresse suivante : Jalhay, Service Urbanisme, Rue de la Fagne 46, 4845 Jalhay :

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès du service de l'urbanisme aux heures et jours susmentionnés.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 16/03/2026 au 30/03/2026 au Collège communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Jalhay, Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : service.urbanisme@jalhay.be
- remises au service de l'urbanisme dont les bureaux se trouvent à Rue de la Fagne 46 à 4845 Jalhay.

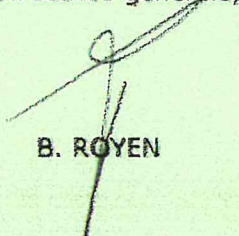
La lettre postale ou le courrier électronique portera la mention : **PURB/BC202600014/5388/2026**

La conseillère en aménagement du territoire et en urbanisme est Madame Florine BASTIN dont le bureau se trouve à Jalhay, Rue de la Fagne 46, service urbanisme.

Fait à Jalhay, le 20/02/2026

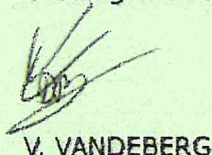
Par le communal,

La Directrice générale,


B. ROYEN



La Bourgmestre,


V. VANDEBERG